

INFOS PALESTINE

BULLETIN DE LA PLATEFORME DES ONG FRANÇAISES POUR LA PALESTINE

La Plateforme des ONG françaises pour la Palestine, créée en 1993, est un regroupement de 40 organisations de solidarité internationale engagées en faveur d'une paix juste et durable entre les peuples palestinien et israélien. La Plateforme oeuvre en ce sens en soutenant les revendications de ses partenaires palestiniens et israéliens. Le bulletin de la Plateforme est réalisé grâce au soutien du ministère des Affaires étrangères et de la réserve parlementaire du Sénat.

ÉDITO

Bande de Gaza : mettre vraiment fin à l'offensive israélienne et au blocus de Gaza



Dans des conditions sanitaires et médicales très dégradées, leur liberté de mouvement, de travailler ou étudier gravement entravée, 1 800 000 Palestiniens vivent dans la bande de Gaza, assiégée et sous blocus depuis plus de 7 ans. Victimes de plusieurs attaques militaires israéliennes de grande ampleur pendant cette période.

Depuis le 8 juillet 2014, une violente offensive israélienne a frappé Gaza. Après plus de sept semaines de bombardements intenses par air, terre et mer, on compte plus de 2 100 morts palestiniens, dont plus de 80 % sont des civils, parmi eux plus de 550 enfants. Et quelque 11 000 blessés. Les infrastructures sont inutilisables, les hôpitaux débordés et démunis voire détruits par des tirs ciblés, des quartiers rasés. Près de 500 000 personnes sont déplacées. La rentrée scolaire ne peut se tenir car des dizaines d'écoles sont en ruines, dont celles de l'ONU, refuges de civils, frappées par des missiles.

Pourquoi cette nouvelle attaque contre Gaza?

Sous prétexte sécuritaire et usant du prétexte de la mort de trois jeunes colons en Cisjordanie, les autorités israéliennes y ont lancé une vaste offensive contre le Hamas, accusé du crime sans preuve. Manifestations populaires en Cisjordanie et résistance à Gaza ont suivi et la machine de guerre israélienne s'est déployée.

La raison réelle de cette offensive est de briser l'unité palestinienne enfin retrouvée (voir page 2). Le gouvernement Netanyahu la perçoit comme une menace, notamment pour sa démarche en direction des institutions des Nations unies, particulièrement de la Cour pénale internationale (voir page 3). S'y ajoutent expérimentation d'armes, accaparement du gaz, obtention du ralliement inconditionnel des USA.

Le 19 août un cessez-le-feu est mis en place, allégeant un peu le blocus et dans l'attente de discussions politiques de fond. Mais 15 jours plus tard, l'allègement se fait attendre tandis que M. Netanyahu annonce qu'il n'entend pas entamer de discussions.

Les demandes palestiniennes sont claires et basées sur le droit international : retrait israélien total, levée du blocus de Gaza (ouverture de Rafah sous contrôle international, un port, aéroport, un couloir avec la Cisjordanie), libération des prisonniers palestiniens et arrêt de la colonisation. Israël demande la sécurité (mais comme même de nombreux Israéliens le disent, elle viendra de la fin de l'occupation) et le désarmement de la résistance. Inacceptable pour les Palestiniens qui viennent de mettre en échec la puissance militaire israélienne et seraient alors totalement vulnérables.

Positions peu conciliables. Il convient donc que les "grandes puissances" pèsent de tout leur poids pour qu'Israël lève le blocus illégal de Gaza et mette fin à ses offensives militaires contre la population palestinienne.

Alors que les peuples du monde affirment leur soutien aux Palestiniens, l'ONU, dont plusieurs écoles ont été frappées, a ouvert une enquête sur de possibles crimes de guerre, à laquelle Israël refuse de participer.

Pour contraindre Israël, il faut recourir à des sanctions comme la suspension de l'Accord d'association UE-Israël (voir en page 4) et arrêter de lui vendre des armes ■



Menachem Klein : "Le gouvernement israélien se donnera tous les moyens pour détruire les efforts palestiniens de réconciliation nationale"

Menachem Klein est professeur de sciences politiques à l'Université de Bar-Ilan en Israël. Il a participé à plusieurs initiatives diplomatiques telles que l'initiative de Genève (2003) ou encore les récentes discussions de paix menées sous l'égide de John Kerry. Nous l'avons rencontré en juin dernier, au début de la campagne de répression israélienne en Cisjordanie et avant l'offensive militaire contre Gaza. Son analyse n'en demeure pas moins éclairante, anticipant la tournure dramatique de la situation en Palestine.

Pourquoi les discussions de paix menées par J. Kerry ont-elles échoué ?

Israël a intérêt à maintenir le statu quo et l'annexion de facto de la zone C en Cisjordanie. Aucune négociation ne pourra aboutir avec le gouvernement israélien actuel. Il est donc nécessaire de dépasser la question des négociations pour s'intéresser davantage à la question de la situation sur le terrain. La colonisation exponentielle de la Cisjordanie, l'annexion de facto de Jérusalem-Est et de la zone C posent les fondations d'un système d'apartheid et impose une réalité à un Etat (one-state reality) avec son système de discrimination institutionnalisée qui ne saurait trouver de justifications sécuritaires. En zone C par exemple, il y a des lois pour les Palestiniens et des lois pour les colons.

Pourquoi la notion d' "apartheid" vous semble-t-elle plus pertinente que celle d' "occupation" pour décrire la situation actuelle en Cisjordanie ?

La notion d' "occupation" est devenue obsolète, elle ne reflète plus la réalité du terrain.

Une occupation est sensée être temporaire. Or en Palestine, elle dure depuis presque 50 ans. De plus, une occupation implique une dimension militaire uniquement. Or en Cisjordanie, l'enjeu est de transférer une partie de la population de l'Etat occupant vers le territoire occupé et de contrôler ce territoire à travers l'accès à la terre, aux ressources naturelles, aux infrastructures et aux services publics tout en imposant un système sécuritaire arbitraire et un arsenal juridique discriminatoire. Le terme d' "occupation" demeure pertinent en ce qui concerne la bande de Gaza. Il est important de différencier les deux systèmes de domination.

Quel est le climat politique actuel en Israël ?

Le gouvernement israélien se donnera tous les moyens pour détruire les efforts palestiniens de réconciliation nationale et empêcher l'organisation d'élections palestiniennes. Il y a environ 500 000 colons en Cisjordanie. L'accord de Genève de 2003 prévoyait l'évacuation

de 180 000 d'entre eux et beaucoup plus encore les années suivantes. Rien de cela n'a été respecté, bien au contraire. Aucun gouvernement n'osera se confronter à Israël et appréhender ce problème.

Quel rôle l'Union européenne et la France peuvent-elle jouer ?

La communauté internationale doit faire entendre sa voix. Les Etats-Unis et l'Union européenne ont choisi de coopérer avec le nouveau gouvernement d'union nationale palestinien. Les sociétés civiles doivent faire pression sur leurs gouvernements pour qu'ils forcent Israël à accepter les élections à venir et respecter leurs résultats, y compris à Jérusalem-Est. Seule une pression extérieure pourra obliger Israël à respecter le droit international. Les Etats-Unis n'exerceront pas cette pression nécessaire. Les opinions publiques européennes ont appris les leçons du colonialisme européen et sont attentives au respect des droits de l'homme. Elles doivent faire pression sur leurs gouvernements pour qu'ils mettent fin à l'impunité d'Israël ■

Offensive israélienne contre Gaza : où est la justice internationale ?



Depuis le 8 juillet, les habitants de la bande de Gaza vivent l'horreur des bombardements israéliens et de l'incursion terrestre. Si le bilan humain et matériel est dramatique, il n'est que provisoire : près de 2 200 Palestiniens tués dont 80% de civils, environ 10 900 blessés, 500 000 déplacés sur une population d'1,8 millions d'habitants déjà très éprouvée par de nombreuses attaques et 7 ans de blocus israéliens. Des familles entières ont été décimées, des quartiers totalement rasés, des infrastructures essentielles détruites partiellement ou en totalité : des hôpitaux, des écoles, des abris des Nations unies, des réservoirs d'eau ainsi que la seule centrale électrique qui fonctionnait. Un marché a été attaqué à une heure où une trêve était censée être observée. Punitions collectives, attaques ciblées de civils, attaques indiscriminées, usage disproportionné de la force... autant de violations flagrantes du droit international humanitaire qui nécessitent une enquête méthodique et impartiale. Or le 23 juillet, la France s'est abstenue lors du vote au Conseil des Droits de l'Homme de l'ONU pour une enquête sur les crimes commis à Gaza. Une position injustifiable qui laisse présager la continuité de l'impunité d'Israël.

Seule l'imposition de la justice permettra de mettre un terme définitif au cycle de la violence en Palestine. Le blocus de la bande de Gaza est à lui seul un crime de guerre, comme le rappelle le Comité International de la Croix Rouge.

Suite à l'offensive israélienne de décembre 2008/janvier 2009, le Centre palestinien des droits de l'Homme (PCHR) avait déposé 490 plaintes de la part de 1046 victimes. Les autorités israéliennes ont décidé que 446 d'entre elles ne méritaient pas même une réponse. Bilan : un soldat a reçu une peine de 17 mois pour le vol d'un portefeuille, 2 soldats ont reçu une peine de trois mois avec sursis pour avoir utilisé un garçon de 9 ans comme bouclier humain et un dernier a été condamné à 45 jours de prison pour avoir fait un "usage inapproprié d'arme à feu" lors d'une fusillade visant un groupe de civils arborant un drapeau blanc.

Rien sur les quelque 1400 morts et les milliers de blessés. Face aux manquements de la justice israélienne, l'ONU avait mandaté une commission d'enquête menée par le juge

Richard Goldstone. Le rapport Goldstone a présenté des preuves solides de crimes de guerre et de possibles crimes contre l'humanité de la part de l'armée israélienne. Il recommandait la saisine du Conseil de Sécurité, de la Cour pénale internationale ou le recours à la compétence universelle. A ce jour, ce rapport est resté lettre morte et justice n'a pas été faite.

Aujourd'hui, ce mépris de la justice ne doit pas se reproduire. La France doit utiliser le rapport établi en 2009 par la mission d'établissement des faits de l'ONU sur le conflit de Gaza, ainsi que le prochain rapport de la commission d'enquête qui vient d'être mandatée par le Conseil des droits de l'Homme, comme point de départ pour l'exercice de la compétence universelle. En parallèle, elle devra soutenir activement les démarches palestiniennes auprès de la Cour pénale internationale.

Partie prenante des conventions et accords internationaux, il est dans ses attributions mais aussi de son devoir de ne pas laisser impunis des crimes de guerre et de ne pas s'en rendre complice ■

LA PAIX AU RABAIS :

Comment l'Union européenne renforce les colonies israéliennes



Mesures européennes contre la colonisation israélienne

Dans le rapport *"La paix au rabais : Comment l'Union européenne renforce les colonies israéliennes"* publié en 2012, le Comité catholique contre la faim et pour le développement-Terre Solidaire (CCFD-Terre Solidaire) et la Fédération internationale des ligues des droits de l'homme (FIDH), parmi vingt-deux ONG européennes, recommandaient un ensemble de mesures effectives pour lutter contre la colonisation du Territoire Palestinien, dans le but d'accompagner le processus de

paix. Le CCFD-Terre Solidaire et la FIDH publient *"Mesures européennes contre la colonisation israélienne"*, un tableau comparatif des avancées réalisées par l'UE et cinq pays européens, en ce qui concerne quatre des recommandations du rapport :

- Assurer l'étiquetage de tous les produits issus des colonies à l'attention des consommateurs
- Interdire les importations de produits issus des colonies
- Dissuader les entreprises de mener des activités commerciales et d'investir dans les colonies et dissuader les citoyens d'acheter des biens immobiliers dans les colonies
- Exclure les colonies des accords bilatéraux et des instruments de coopération ■